

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE CHEMILLE

REUNION DU BUREAU DU 3 NOVEMBRE 2010

Le 3 novembre 2010, à 18h, les membres du Bureau de la Communauté de Communes, se sont réunis à l'Hôtel de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Christophe DILE, Président de la Communauté de Communes et maire de Neuvy-en-Mauges.

ETAIENT PRESENTS : Outre M. DILE C,
MM. BRIODEAU B, MIGNARD M., Vice-Présidents,
MM. AUGEREAU B - Mmes COULON T. - DAVID M. - M. GAUDIN B. -
Mmes HUMEAU M-R. - LANGE C. - MM. LECLERC G. - LECLERC J. -
MARTIN H. - PITON C.

ETAIENT EXCUSES : MM. BODY J-P. - BOURCIER B. - CESBRON J-F. - Mme SECHER M.

ETAIENT EGALEMENT PRESENTS :
MM. BAZARD Ph. (Chanzeaux) - BARANGER J. (La Jumellière).

I - LE NOUVEAU PAYSAGE ENERGETIQUE EN FRANCE (IMPACT DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT) -

M. Alain ROINARD, intervient pour E.D.F. auprès des élus pour expliquer l'impact du grenelle sur les collectivités territoriales (cf. diaporama joint).

II - AVENANT A LA CONVENTION AVEC L'ECOLE DE MUSIQUE DE LA REGION DE CHEMILLE -

L'Ecole de Musique de la Région de Chemillé rencontrera des problèmes de trésorerie en début d'année 2011, Mme DAVID demande de faire évoluer la convention et de verser 1/3 de la subvention de l'année précédente début janvier au lieu de 25 % actuellement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau :

- **décide** de verser 1/3 de la subvention de l'année précédente début janvier,
- **donne pouvoir** à M. le Président ou l'un des Vice-Présidents de signer toutes pièces utiles à ce sujet

III - AVENANT AUX CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION POUR LE TEMPS PASSE POUR LE CATALOGAGE -

Mme DAVID rappelle que P. QUIQUEMELLE a été recrutée pour apporter une aide à la bibliothécaire intercommunale et effectuer le catalogage, l'intérêt consistait à ce que le catalogage soit réalisé par la même personne avec la même méthode sur tout le territoire intercommunal. Les communes, jusqu'à maintenant, prenaient en charge ce temps passé par cet agent.

Il s'avère qu'il est très difficile de dispatcher ce temps entre les communes et il est manifeste que le catalogage bénéficie aujourd'hui à tout le réseau (catalogage commun). Aussi, il est proposé que cette charge du catalogage incombe à la Communauté.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau :

- **Vu** la délibération n°XII du Conseil du 17 décembre 2009,
- **décide** de mettre fin aux conventions de mise à disposition pour le temps passé pour le catalogage par les bibliothécaires intercommunales,
- **donne pouvoir** à M. le Président ou l'un des Vice-Présidents de signer toutes pièces utiles à ce sujet.

IV - POURSUITE DES VISITES DANS LES COMMUNES DU TERRITOIRE -

Depuis la présente mandature, les membres du bureau ont visité seulement deux communes : St-Georges-des-Gardes et St-Lézin. La prochaine pourrait être La Salle-de-Vihiers. Accord du bureau.

V - DECHETERIE DE LA TOURLANDRY -

M. DILE demande à M. B. AUGEREAU des explications sur le courrier et l'information passée dans la presse au sujet de la déchèterie de La Tourlandry. M. AUGEREAU avale la lettre écrite de M. René MALINGE quant à la déception du projet de fermeture de cet outil. C'est un service de proximité apprécié de tous les administrés ; d'autant que dans les années 90 la commune a procédé à son réaménagement et a ainsi initié le tri.

M. DILE comprend qu'il n'est jamais agréable de perdre un service sur place mais celle de Melay est très proche. M. GAUDIN expose que le SIRDOMDI préconise la fermeture dans l'immédiat de 2 déchèteries afin d'optimiser les coûts et également car elles ne sont plus aux normes (mauvais écoulement des eaux). Les travaux génèreraient des dépenses importantes. M. PITON explique qu'avec un meilleur tri sélectif, les administrés devraient de moins en moins les utiliser. Dans un avenir plus ou moins proche elles desserviraient principalement les professionnels.

Il conviendra de prévoir l'aménagement de la voie d'accès de la déchèterie de Melay (route départementale) en raison de sa dangerosité.

VI - COMPTE RENDU DE LA REUNION CONSACREE A LA SITUATION DE "SCENES DE PAYS DANS LES MAUGES" -

M. DILE rend compte de la dernière réunion. Le territoire de Chemillé demande au Pays des Mauges une restructuration et une dissociation entre la Loge et Scènes de Pays tant sur le plan de la direction, du personnel, que de ces deux structures car aujourd'hui tout est confondu, donc ambigu.

VII - T.F.C. PROJET DE SPECTACLE D'ENVERGURE -

M. DILE expose qu'il convient de continuer à promouvoir le théâtre foirail. Un spectacle d'envergure pourrait être organisé une ou deux fois par an avec une tête d'affiche tels que Gaëtan ROUSSEL, les frères TALOCHE, CHEVALIERS du fiel, BENABAR, ou d'autres styles pour attirer une nouvelle clientèle... Il souhaite connaître l'avis des membres du Bureau. M. BARANGER demande une simulation budgétaire pour appréhender un risque éventuel. Après débat, les membres du bureau émettent un avis favorable à la poursuite de ce projet.

VIII - RAPPORT DES COMMISSIONS -.

- E.P.C.C. : B. GAUDIN informe que l'EPCC va entamer sa phase préparatoire budgétaire, il souhaite que la Communauté en amont prévoit l'enveloppe fonctionnement et investissement qui lui sera dédiée.

- Commission finances : J. BARANGER demande que soit établie une prospective au-delà du présent mandat qui instaurerait un provisionnement afin d'assurer l'équilibre des parcs d'activités du territoire. B. BRIODEAU est favorable à un provisionnement qui pourrait commencer en 2012, car il faut attendre les retombées économiques à venir via la C.V.A.E. (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

C. DILE va programmer une commission finances tout en sachant que les dotations financières de l'Etat ne seront connues qu'en mars ou avril 2011.

- Commission sociale : Halte garderie : C. LANGE informe que la CCRC reçoit des factures de la halte-garderie hors territoire (l'orangerie de Thouarcé) qui concernent des enfants du territoire. Jusqu'à présent la CCRC participait aux dépenses de la halte garderie Piccolo de St Lambert du Lattay suite à l'adhésion des communes de Chanzeaux et Valanjou en 2005. Faut-il aujourd'hui tenir compte de toutes les demandes extérieures au territoire : l'orangerie de Thouarcé, Jallais, autres ?

B. BRIODEAU rappelle les compétences de la petite enfance :

- halte garderie, crèche : compétence intercommunale

- C.L.S.H., périscolaire : compétence communale.

Affaire à suivre.

- Travaux (J. LECLERC) -

× Office de tourisme : L'appel d'offres est en cours et le démarrage des travaux devrait commencer en janvier 2011.

× Aménagement de bureaux administratifs à la Communauté de Communes - Il conviendra de réfléchir à un agrandissement. Affaire à suivre.

Dans l'immédiat, un bureau à cloisons amovibles va être implanté. Plusieurs sociétés sont consultées.

AGENDA :

- 01/12/2010 : Bureau de 18h à 22h : Projet de territoire : intervention de M. Loïc de Chateaubriant,

- 15/12/2010 : Bureau de 18h à 19h30' : Schéma d'aménagement communautaire : présentation et point sur le déroulement de l'étude par le C.A.U.E.,
Conseil à 20h30'